

NATURE

2 50

**AGISSEZ POUR LA
BIODIVERSITÉ ET
L'ADAPTATION AUX
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES DE
VOS TERRITOIRES**

*et valorisez vos actions
auprès de vos clients*

JE PASSE À L'ACTION >>



PRÉSERVEZ LA NATURE SUR VOTRE TERRITOIRE

CDC Biodiversité a conçu le programme Nature 2050, en partenariat avec les scientifiques et les associations, à destination des entreprises et des collectivités, afin d'agir dès maintenant pour que les futures générations puissent vivre dans un environnement préservé, malgré les changements climatiques qui s'annoncent.

Ce programme est l'un des premiers à appliquer les recommandations de la COP 21. Il met en œuvre des actions basées sur la nature, aux résultats quantifiables, qui ont comme objectif l'adaptation des territoires aux changements climatiques et la restauration de leur biodiversité.

“ L'espèce humaine dépend de la biodiversité, c'est-à-dire de l'ensemble des êtres vivants, des relations qu'ils ont entre eux et avec leur milieu et des processus qui en découlent. Elle rend nombre de services à nos sociétés : fourniture de matériaux, d'aliments et d'énergie ; régulation hydrique et thermique ; épuration de l'eau et de l'air ; pollinisation des plantes ; amélioration du cadre de vie. Or, elle fait l'objet de multiples agressions, liées au développement urbain, à la surexploitation, à la pollution. Et cela, au moment même où nous avons besoin d'une biodiversité en bon état pour atténuer les effets du réchauffement climatique. ”

Laurent Piermont
Président de CDC Biodiversité



**NATURE 2050
REND
VISIBLES VOS
ENGAGEMENTS
ÉCOLOGIQUES**



LES PROJETS

Les équipes Nature 2050 interviennent sur des terrains identifiés par CDC Biodiversité en concertation avec les acteurs locaux : associations, collectivités et propriétaires privés. Spécialisées en biodiversité, elles mettent en place, jusqu'en 2050, des actions dont les résultats sont mesurés par des indicateurs, consultables en ligne : nature2050.com.



LES ZONES HUMIDES

Les rivières, estuaires, zones côtières, mangroves jouent un rôle d'éponges en cas de crues, de réservoirs lors des périodes de sécheresse, de filtres en épurant les eaux polluées. Ce sont de réels amortisseurs climatiques qui protègent contre les crues et les canicules estivales. Ils jouent un rôle important dans le stockage de carbone, ce qui atténue les changements climatiques.

EXEMPLES DE PROJETS : rétablissement du lit naturel d'un cours d'eau, ouverture de zones d'expansion de crues, restauration d'habitats à végétation marine, reconstitution de zones humides permettant de disposer en été de l'eau accumulée en hiver.



LA TRANSITION DES ESPACES FORESTIERS ET AGRICOLES

Même si les changements climatiques n'ont pas que des effets négatifs, de nombreuses forêts et cultures ne seront plus adaptées au climat annoncé dès le milieu du siècle. Cela occasionnera de profondes mutations qui doivent être anticipées. Il faut aussi renforcer le stockage du carbone atmosphérique par les sols.

EXEMPLES DE PROJETS : plantation de haies, d'arbres et d'essences adaptées en milieux cultivés, transformation des systèmes de cultures (notamment pour la vigne, l'arboriculture...), développement de nouvelles pratiques agronomiques de type « agroécologique », modification de la gestion forestière.



LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

La faune et la flore sauvages ont besoin d'espaces de taille suffisante pour se reproduire, se nourrir, s'abriter. Il faut pour cela rétablir les continuités entre les espaces naturels. Cette nécessité est encore renforcée par les changements climatiques qui entraîneront des déplacements d'espèces vers le Nord.

EXEMPLES DE PROJETS : reconstitution d'un espace naturel entre deux espaces à haute valeur écologique, plantation d'arbres le long d'une rivière...



LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

L'extension urbaine, le réchauffement climatique, la nécessité de préserver la biodiversité exigent la constitution au cœur des villes, de nouvelles infrastructures vertes, permettant de répondre au besoin de nature des citoyens (îlots de chaleur, désimperméabilisation des sols, régulation hydrique...) voire aux besoins alimentaires (agriculture urbaine) ainsi qu'à la nécessité de maintenir la diversité biologique.

EXEMPLES DE PROJETS : création d'espaces naturels urbains sur des friches industrielles, plantation de vergers bio composés de variétés adéquates, gestion d'une forêt urbaine adaptée aux changements climatiques.

UN PROGRAMME À DESTINATION DES ENTREPRISES*

Votre entreprise souhaite volontairement et concrètement agir pour la nature et pour le bien des générations futures. Vous aimeriez montrer à vos clients et à vos partenaires que l'environnement est un sujet important, dans lequel votre société s'implique.

VOICI LE MODÈLE DE NATURE 2050

Votre financement servira à mener à bien **une ou plusieurs actions pour la biodiversité** et à maintenir ou **créer les emplois** des équipes œuvrant au quotidien, sur le terrain.

Les résultats de ces actions seront évalués sur des critères précis : indicateurs d'activité, indicateurs liés aux enjeux biodiversité et climat, indicateurs socio-économiques.

L'ADHÉSION À NATURE 2050 VOUS DONNE ACCÈS À

**CDC BIODIVERSITÉ
S'ENGAGE :
5 € VERSÉS
AUJOURD'HUI
= 1 M² DE TERRITOIRE
RESTAURÉ ET ADAPTÉ
AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES
JUSQU'EN 2050**

- Des outils de communication qui valoriseront l'action de votre entreprise :
 - ▶ L'envoi d'une **newsletter trimestrielle**
 - ▶ La rédaction et la relance de **3 communiqués de presse par an**, adressés aux journalistes spécialisés de l'économie et de l'environnement
 - ▶ La participation au **colloque annuel organisé par CDC Biodiversité**, qui regroupe les scientifiques et les acteurs incontournables de l'environnement de la biodiversité et de l'adaptation des espaces naturels
 - ▶ Le **rapport annuel** qui présentera l'avancement des projets, les résultats obtenus et les informations utiles pour vos rapports RSE
 - ▶ Des **vignettes et un certificat** qui attesteront de votre participation à Nature 2050
- L'expertise technique de CDC Biodiversité et de ses partenaires :
 - ▶ **L'appui des ingénieurs écologues** du programme qui vous permettront d'optimiser vos pratiques environnementales et qui secondent vos équipes RSE
 - ▶ L'organisation de **visites des sites** Nature 2050
 - ▶ La participation au **Club B4B+, club des entreprises pour une biodiversité positive**, qui propose des solutions innovantes pour comprendre et évaluer les interrelations avec la biodiversité et définir ainsi les standards de « l'entreprise à biodiversité positive » au-delà d'un seuil d'engagement



AGISSEZ AVEC CEUX QUI VIVENT DANS LES TERRITOIRES ET LES FONT VIVRE

ASSOCIATIONS ET SCIENTIFIQUES, ACTEURS ET PARTENAIRES DE NATURE 2050

Des scientifiques reconnus, spécialistes de l'environnement, des associations de protection de la nature et les experts de CDC Biodiversité participent à ce programme novateur. Ils assurent la pertinence et le bon déroulement des différents projets. Les associations mènent la plupart des actions sur le terrain.



MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

“ La question du changement climatique est au cœur des préoccupations d'un établissement comme le Muséum national d'Histoire naturelle. C'est donc tout naturellement que le Muséum a rejoint cette belle initiative de Nature 2050. ”

Bruno David - Président du MNHN



**FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME**

“ La FNH souhaite contribuer à l'adaptation au changement climatique en s'associant au programme Nature 2050 qui apporte une vision de long terme et des outils pour agir en faveur des écosystèmes. ”

Nicolas Hulot - Président de FNH



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**

“ Forte de son expérience et de son réseau national, la LPO France apporte son expertise et son enthousiasme au programme Nature 2050 pour contribuer à son développement au plus près des enjeux de terrain. ”

Allain Bougrain Dubourg - Président de la LPO



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

“ La nature souffre des changements climatiques, mais elle est aussi un réservoir de solutions d'atténuation et d'adaptation. Nature 2050 offre l'opportunité de le démontrer en soutenant des projets portés par les acteurs locaux. ”

Denez L'Hostis - Président de FNE





102, rue Réaumur
75002 PARIS

T. +33 (0)1 76 21 75 00
nature2050@cdc-biodiversite.fr

Envie d'en savoir plus ?
Rendez-vous sur

NATURE2050.COM



SAS au capital de 17 475 000 euros
Siège social : 102, rue Réaumur 75002 PARIS
RCS Paris 501 639 587
Siret 501 639 587 00028 - APE 6420Z
N° TVA Intracom. FR51501639587

www.cdc-biodiversite.fr
T. +33 (0)1 76 21 75 00